

Réduction de loyer lettre type en cas de défauts

Les pointillés sont des champs à compléter avec vos données.

_____, _____

Recommandé

Réduction du loyer pour défaut (art. 259d CO)

Objet loué : _____

Madame, Monsieur,

Je vous ai signalé le défaut « _____ » le _____. Il n'est à ce jour pas réparé et continue d'atteindre l'usage convenu du logement.

Sur la base de l'art. 259d CO, j'exige pour la durée du défaut une réduction du loyer de _____ %, soit, pour un loyer brut de CHF _____, une réduction de CHF _____ par mois.

Le droit court dès votre connaissance du défaut jusqu'à sa réparation complète. Je compenserai le loyer déjà payé en trop avec les prochains loyers.

Je vous prie de me confirmer la réduction par écrit dans un délai de 20 jours. À défaut, je saisisrai l'autorité de conciliation ; la procédure en matière de bail est gratuite pour moi (art. 113 CPC).

Avec mes salutations distinguées
